



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Stratégie de sortie du confinement

Question au Gouvernement n° 2869

Texte de la question

STRATÉGIE DE SORTIE DU CONFINEMENT

M. le président. La parole est à M. Sébastien Nadot.

M. Sébastien Nadot. Représentant de la nation, j'ai roulé longtemps, depuis mes terres occitanes, pour venir vous délivrer plusieurs messages.

Je suis d'abord venu vous dire la douleur des familles endeuillées, la terrible angoisse des proches des malades, la peur d'être abandonné des plus fragiles – ils sont parfois, malheureusement, bel et bien abandonnés. Les plus vulnérables physiquement, socialement et économiquement sont en première ligne, en France, dans tous les pays européens, comme chez nos plus proches voisins du continent africain.

Je tiens à vous rapporter ensuite le soutien et les encouragements aux initiatives et à la mobilisation sans relâche des combattants du quotidien, soignants, bénévoles et autres acteurs essentiels, ceux qu'on applaudit tous les soirs à vingt heures, et à vous faire part de toute l'admiration qu'ils suscitent. À son tour, la communauté scientifique s'est mise en ordre de bataille aux côtés du ministère des solidarités et de la santé, du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, afin d'apporter les premières solutions pour faire face à la crise du coronavirus.

Mais cela ne suffit pas. À l'heure de la grande défiance, il nous faut de la confiance. À l'heure du plongeon dans l'inconnu, il nous faut de la transparence dans les décisions politiques. À l'heure du discours d'un seul, il nous faut aussi un vrai débat démocratique.

Monsieur le Premier ministre, je ne peux me résoudre à voir Twitter, BFMTV et l'émission « Quotidien » remplacer Condorcet, Jaurès et Simone Veil. Le petit député que je suis vous demande d'aller dire au Président de la République qu'il faut vite réunir un congrès extraordinaire à Versailles, rassemblant toutes les forces représentatives de la nation, en s'inspirant de la convention pour le climat. (*Murmures sur les bancs du Gouvernement.*)

Comment utiliser notre intelligence collective pour reconnaître nos erreurs et en faire une force ? Comment protéger les plus faibles et avec quel système fiscal ? Comment concilier santé et liberté à l'ère du numérique ? Comment relancer l'économie sans continuer d'agresser notre environnement ? Comment changer de gouvernance ? Comment progresser vers une gouvernance qui servirait l'intérêt général et éviterait la prédation des ressources de la planète ?

Monsieur le Premier ministre, de battre le cœur de la démocratie s'est presque arrêté. Irez-vous dire au Président de la République que le débat d'aujourd'hui construira demain ?

M. le président. L'Assemblée nationale, en tout cas, continue de travailler, de contrôler le Gouvernement, d'évaluer les politiques publiques et d'adopter des textes. J'ajoute que la réunion d'un congrès enfreindrait le seuil au-delà duquel il est interdit de se réunir, à savoir cinquante personnes.

M. Olivier Véran, ministre. Tout est dit !

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Je pense que le président a tout dit. Vous comprendrez que l'organisation d'un congrès à Versailles, rassemblant plus de 900 parlementaires, serait peu compréhensible pour la population et ne serait guère admissible pour les parlementaires eux-mêmes, pas plus que pour l'ensemble des fonctionnaires qui seraient mobilisés.

Par contre, vous avez raison de vouloir que le cœur de la démocratie continue de battre à vive allure. La présence du Premier ministre à chaque séance de questions au Gouvernement, à l'Assemblée comme au Sénat, semaine après semaine, démontre que tel est bien le cas. Le long débat que nous avons eu, dans les deux chambres, sur l'état d'urgence sanitaire en est une autre illustration. Je pense également à l'annonce par le Président de la République d'un débat démocratique – et donc parlementaire – sur les outils numériques d'aide à la lutte contre l'épidémie. Je pourrais continuer la liste, mais, à force de vouloir tout dire, on risque d'ennuyer, disait Descartes.

Je rappelle néanmoins qu'au cours de la seule semaine passée, le Premier ministre a organisé plusieurs réunions en audioconférence ou visioconférence, auxquelles j'ai eu la chance d'assister, une avec les présidents de tous les partis politiques, une autre avec les présidents des associations de collectivités territoriales, une autre encore avec les présidents des groupes parlementaires... Je vous assure que la place – légitime – conférée dans notre agenda à la représentation nationale et aux élus me paraît garantir le bon fonctionnement des institutions.

Je vous suggère d'observer l'activité parlementaire chez certains de nos voisins, monsieur Nadot, et vous verrez que non seulement la France n'a pas à rougir, mais qu'elle peut se targuer, dans cette période, du fonctionnement constant de ses institutions – j'en profite pour remercier ici le président de l'Assemblée.

M. le président. Merci, monsieur le ministre. Nous poursuivons la séance par des questions portant sur des thèmes économiques et sociaux.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Nadot](#)

Circonscription : Haute-Garonne (10^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2869

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 avril 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [15 avril 2020](#)